RÉPUBLIQUE DE VANUATU

Promulguée :

01/04/2009

Entrée en vigueur :

01/01/2008

LOI № 12 DE 2009 RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES ET À LA GESTION ÉCONOMIQUE (MODIFICATION)

Portant modification de la Loi N° 6 de 1998 relative aux finances publiques et à la gestion économique

Le Président de la République et le Parlement promulguent le texte suivant :

1 Modification

La Loi № 6 de 1998 relative aux finances publiques et à la gestion économique est modifiée tel que prévu à l'Annexe.

2 Entrée en viqueur

La présente Loi est censée être entrée en vigueur le 1er janvier 2008.

SCHEDULE

AMENDMENTS OF THE PUBLIC FINANCE AND ECONOMIC MANAGEMENT ACT [CAP 244]

1 Paragraph 39(5)(b)
Delete "1.5%", substitute "4.2%"